



RAPPORT DE FORMATION

QUALITE ET NORMALISATION DANS LE DOMAINE DES EXPORTS

AOÛT 2018

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	2
I. CONTEXTE DE LA MISSION	3
II. INTRODUCTION.....	3
III. OBJECTIFS ET FINALITE DE LA FORMATION.....	4
3.1. Finalité de la formation.....	4
3.2. Objectifs	4
IV. PREPARATION PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION.....	4
V. DEROULEMENT DE LA FORMATION.....	5
5.1 <i>Ouverture de la session</i>	5
5.2 <i>Phase théorique et pratique</i>	5
5.2.3 <i>Jour3</i>	9
5.2.4 <i>Jour 4</i>	9
5.2.5 <i>Jour 5</i>	10
5.3 Evaluation de la formation	10
5.4 Conclusion et recommandation	11
ANNEXES	12

SIGLES ET ABREVIATIONS

USPCD	<i>Union des Sociétés Coopératives des Producteurs de Céréales de Dédougou</i>
BECODI	Bureau d'Etude et de Conseil pour un Développement Intégré
DGIS	Direction Générale de la Coopération Internationale
OP	Organisation Paysanne
CPS/	Centre de prévision statistique

I. CONTEXTE DE LA MISSION

L'Union des Sociétés Coopératives des Producteurs de Céréales de Diédougou (USCPCD), anciennement dénommée l'Union Locale des Producteurs de Maïs de Diédougou est une organisation coopérative créée en Octobre 2006 par le rassemblement de producteurs céréaliers de la commune rurale de Béléko (cercle de Dioila). Elle regroupe actuellement sept (7) coopératives de base pour un effectif total de 2 316 membres. Le groupe a récemment restructuré suivant et conformément aux dispositions de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux sociétés coopératives. Elle est une société coopérative avec conseil d'administration évoluant principalement dans la promotion de la production et de la commercialisation des céréales sèches, et notamment le maïs et les semences de riz.

Dans la convention numéro **4725-MLI liant USCPCD à USADF**, un des piliers est d'envisager la consolidation des acquis de la campagne écoulée sur le plan de l'exportation des céréales.

Pour la circonstance, USCPCD veut recruter un consultant qui aura pour tâche de former les responsables et le personnel techniques à la Gestion de la qualité et la normalisation dans le domaine des exports basée sur l'exportation des céréales notamment le maïs et la semence de riz nérica 4 dans certains pays de la sous-région comme le Niger, le Burkina Faso et le Sénégal.

II. INTRODUCTION

Au Mali, la culture du maïs se pratique dans la région sud, mais elle est en nette progression dans les régions du Centre et de l'Ouest. Le maïs est surtout destiné à l'alimentation humaine, à travers différentes préparations culinaires (tô, couscous, épis frais ou grillés, etc...). Son utilisation dans l'alimentation animale (volaille) connaît un essor considérable dans les grands centres urbains tels que Bamako, Ségou et Sikasso.

En Considérant son caractère saisonnier et le besoin de le conserver sur toute l'année, les opérateurs céréaliers sont obligés de le stocker pendant une période plus ou moins longues. Et cela peut provoquer une altération qui se traduit par des pertes quantitatives et qualitatives.

Aujourd'hui, selon données obtenues auprès de la CPS/SDR, une production prévisionnelle de 6 878 500 tonnes était attendue pour la campagne 2014/2015 dont 29% de maïs soit 1 994 765 tonnes. Avec la libéralisation du commerce céréalier, cette céréale a beaucoup évolué sur le plan commercial.

Ces changements imposent aux opérateurs céréaliers de se munir de conseils pratiques et d'informations leur permettant non seulement d'avoir un maïs de bonne qualité, mais aussi plus de revenus et plus d'opportunités commerciales

C'est dans ce contexte que les PEA et leurs OP ont reçu une session de formation sur les normes de qualité dans le cadre du partenariat du maïs jaune en 2016. Et au début de la campagne 2016- 2017, un changement notoire a été observé dans le respect des normes de qualité, surtout le côté impureté et les producteurs ont pris conscience des dangers d'une mauvaise gestion du stock (pesticide inapproprié).

Vu l'amorce de ce changement avec prise de conscience, USCPCD avec l'appui de son partenaire USDAF, a organisé cet atelier de formation de cinq (05) en intégrant la notion de traçabilité.

Cette formation a été préparée et animée conjointement par Mr Adama DOUGNON formateur principal et Mlle Aminata DIABATE formatrice assistante tous deux (02) du bureau BECODI Sarl.

L'atelier de formation a réuni les douze (12) membres du bureau (CA et CS), 14 membres (en raison de 2 par coopérative de base) et le personnel technique (Directeur technique et le consultant chargé des exports), soit une totale 28 personnes.

A l'issue de cette session de formation, chacun des participants devra réaliser une restitution au sein de sa coopérative.

Le présent rapport réalisé par les 02 experts formateurs rend compte du déroulement de la session de formation

III. OBJECTIFS ET FINALITE DE LA FORMATION

3.1. Finalité de la formation

La finalité de cette formation est de renforcer la capacité de ses responsables de sorte qu'ils puissent mettre en place une bonne gestion de la qualité et la normalisation dans le domaine des exports tournée vers l'extérieur du Mali. Surtout en Afrique de l'ouest, assortie d'un plan opérationnel répondant aux normes et standards de qualité et aux règles de l'OHADA en matière de commerce et de distribution de biens et services

3.2. Objectifs

Cette session de formation a pour objectifs :

- ✚ Identifier les forces, les faiblesses de l'USCPCD, en gestion de la qualité et la normalisation dans le domaine des exports ;
- ✚ Etudier l'environnement institutionnel en matière de qualité de l'USCPCD;
- ✚ Analyser les offres des produits offerts par l'union basées sur la campagne écoulee par rapport à la qualité ;
- ✚ Faire ressortir les principes de gestion de la qualité et la normalisation dans le domaine des exports entre l'union et ses partenaires ;
- ✚ Fixer avec les membres de Diédougou, une norme de qualité pour chaque produit ou domaine d'intérêt ;
- ✚ Fournir les informations relatives aux différents marchés de chaque produit ;
- ✚ Faire des propositions d'amélioration des produits (qualité, coût etc.),
- ✚ Aider Diédougou à cibler des clients potentiels ;
- ✚ Apprendre au groupe la bonne pratique des normes de qualité d'approche des clients;
- ✚ Développer de nouvelles idées de croissance en termes de gestion de la qualité et la normalisation dans le domaine des exports.

IV. PREPARATION PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

La préparation de la formation a consisté à établir par les deux partenaires une proposition de date du déroulement de la session de formation qui précise :

- La date de la session et le lieu de formation

- Avec le nombre d'auditeur

Ce projet programme de formation détaillé a été proposé pour validation à l'équipe technique. A l'issue de cette validation, les supports pédagogiques nécessaires ont été mis au point.

V. DEROULEMENT DE LA FORMATION

5.1 Ouverture de la session

La session de formation a débuté le 24 Décembre 2018 aux environs de 9h 30mn dans le magasin de stockage de Seyla Missirila, qui a servi de cadre à la tenue de cette séance de formation.

L'ouverture de la session a été présidée tour à tour par le président de l'union Souleymane DIARRA et Mr Dramane DIABATE (Directeur technique). Dans les mots, ils ont souhaité la bienvenue aux participants et ont salué les différentes coopératives qui ont accepté de prendre part à cette séance de formation. Après Mr Mamadou SANTARA, responsable chargé de l'exportation, est intervenu tout en donnant les précisant sur les échanges survenus lors de leur visite chez le partenaire Nigérien par rapport à l'exigence de qualité et de prix. En guise de sollicitation des membres à bien suivre ladite session de formation, il a fait le compte rendu des partenaires Nigériens en terme de quantité et de qualité. Alors force est de savoir que la qualité du Maïs Malien est peu appréciée et du petit mil très mal appréciée. Toujours dans le cadre incitation au bon déroulement de la session, le Directeur technique expliqué les modalités pratiques de séjour pour les participants et les conditions de déroulement de la formation. A l'issue de cette intervention, M. DOUGNON a démarré la formation, par une présentation introductive de la session de formation. Quelques règles et comportement pendant la formation ont aussi été proposés aux participants pour amendement et adoption. Aussi à cette occasion, les participants ont souhaité la désignation pour toute la durée de la formation, d'un chef de village et d'un conseiller.

Un tour de table pour une présentation des participants a été fait, avec adoption du programme de déroulement de la formation pour mettre fin à cette première partie de l'introduction.

Début de la formation	08h30mn
Pause-café	10h00mn-10h15mn
Déjeuner	13h00mn -14h00mn
Fin de la journée	16h00mn

5.2 Phase théorique et pratique

5.2.1 Jour 1

Elle a débuté par un rappel sur la connaissance caractéristique des variétés à haut rendement cultivées dans la zone. C'est à l'issue de cette étape qu'a débuté les animations en salle pour la phase théorique et pratique de la formation qui se sont étalées sur 05 jours (24 au 28/07/2018).

Les animations ont été abordées selon une approche participative qui a consisté à repartir les participants en deux (02) groupes de travail.

Ainsi le premier thème sur les normes et qualités du maïs graine destinées à la commercialisation fut abordé par la connaissance des facteurs essentiels de la composition et de la qualité. Pour ce faire, les participants préalablement repartis en 02 groupes sont allés en travaux de groupe pour une durée de 30mn. Au bout de la période repartie, les résultats des travaux de chaque groupe ont été restitués en plénière par un participant désigné par chaque équipe.

A l'issue de ces restitutions, le formateur a fait un exposé sur les facteurs essentiels de la composition et de la qualité qui se composent comme suites :

1. Critères généraux des facteurs de qualité du maïs:

- Le maïs doit être sain, propre à la Consommation humaine et de qualité alimentaire.
- Le maïs doit être exempt de souillures en quantités susceptibles de présenter un risque pour le consommateur

2. Critères spécifiques des facteurs de qualité du maïs

- Teneur en eau 15,5% maximum ;
- Souillures: impuretés d'origine animale (y compris les insectes morts): 0,1% maximum ;
- Graines toxiques ou nocives: pas de graines toxiques ou nocives reconnues dangereuses pour la santé ;
- Les composants organiques autres que des graines de céréales comestibles (graines d'autres plantes, tiges, etc...) Ne doivent pas dépasser 1,5 % ;
- Les matières inorganiques (pierres, poussières, etc...) ne doivent pas dépasser 0,5%.



Photo 1 Exercice de démonstration sur les critères spécifiques des facteurs de qualité

Pour le riz, les exigences se résument à : **Effets de la date de récolte sur le taux de germination :**

IL existe une différence significative entre les taux de germination des semences récoltées aux différentes dates de récolte. Les dates de 30, 35, 40 et 45 jours après 50% épiaison présentent une moyenne des taux de germination de 98,8 % ; 99,43 % ; 99,75 % et 97 % respectivement. Les dates de 20 et 25 jours après épiaison présentent les taux de germination les plus bas avec une moyenne respectivement de 59,75 % et 75,68 %.

Une bonne semence doit avoir les qualités suivantes :

- + Être génétiquement pure ;

- ✚ Être sèche et bien conservée ;
- ✚ Être saine et bien mure,
- ✚ Être propre et exempte de graines étrangères ;
- ✚ Avoir une bonne faculté germinative ;
- ✚ Être homogène de : forme, taille des grains, couleur, présence ou absence de poils, présence
- ✚ Ou absence de barbes, etc

Les thèmes portant sur les contaminants, l'hygiène et les techniques d'échantillonnage ont été débattus sous forme d'exposé avec des questions /réponses, mettant fin aux activités de la première journée.

5.2.2 Jour 2

La journée a commencé par le rappel du premier jour et ensuite fut la découverte des matériels de vérification de la qualité que sont :

- Sonde ordinaire normalisée ;
- Tamis ;
- Balance ;
- Machine à calculer ;
- Testeur d'humidité ou humidimètre ;
- Bâche



Photo 2 exposition et description des matériels de vérification de la qualité

Après les matériels de vérification de la qualité, le thème sur le conditionnement et l'étiquetage a été abordé. Les débats à ce niveau ont porté sur la nature de l'emballage et de son volume. Les mentions doivent être bien visibles et lisibles



Photo 3 exemple de sac en norme

Au retour de la Pause Déjeuner, le formateur a fait un exposé suivi de questions/réponses sur le stockage.

En premier lieu, un débat fut organisé pour mieux élucider la question du stockage. Comme définition, il a été retenu :

Le stockage est une opération qui consiste à entreposer les produits en un lieu déterminé et pour une période donnée. En matière de commercialisation des céréales, le stockage est l'opération qui consiste à placer, pour une période donnée, des céréales dans un magasin suivant des normes et des règles qui permettent la bonne conservation des grains.

Quant à son importance, il a été montré sur la base des questions /réponses, que :

Il est important pour les OP de maîtriser les techniques de stockage et de conservation des céréales pour de multiples raisons. En effet, la maîtrise de ces techniques leur permettra de :

- ✚ Mieux garder leurs stocks céréaliers à l'abri de la pluie, de l'humidité, des insectes et autres animaux nuisibles, de la chaleur excessive...et même des vols, en attendant leur écoulement ;
- ✚ Mieux gérer leurs approvisionnements en céréales en tenant compte des normes de stockage et de conservation des céréales.

Si le stockage est important, la maîtrise de la formation des piles est une obligation, c'est pourquoi, les participants ont été envoyés en travaux de groupe pendant une période d'une heure de temps pour discuter des techniques de l'empilage.

Cette phase pratique a consisté en une démonstration des techniques de formation des piles de trois (03) sacs, cinq (05) sacs et huit (08) sacs en travaux de groupe et puis restitué en plénière (photo 4) et (photo 5)



Photo 04 : démonstration de la formation d'une de pile de 03 sacs

Photo 05 : démonstration de la formation d'une de pile de 08 sacs

Lors de la mise en situation, il est ressorti que l'empilage des sacs doit se faire conformément à certaines règles dont les plus importantes sont :

- ✚ Les piles doivent être constituées à partir des sacs d'un même stock (il ne faut pas mélanger un nouveau et un ancien stock), de même nature (sacs en jute ou en fibres plastiques), de même dimension (sacs de 50kg ou 100kg), de même contenance (mil ou maïs...).
- ✚ Tant que possible, il faut éviter d'entreposer dans la même pièce les stocks infestés et non infestés. A défaut, il faut les écarter le plus possible;
- ✚ Les " oreilles des sacs " (parties cousues) doivent être tournées vers l'intérieur de la pile pour donner le plus de stabilité à la pile et offrir peu d'espace aux prédateurs

Cette partie a mis fin, aux activités de la deuxième journée.

5.2.3 Jour3

Le troisième a commencé par un rappel de la deuxième journée sous forme de brainstorming.

Pour la gestion du magasin, les outils comme le cahier d'achat, le cahier de réception et le cahier de stock ont été élaborés avec les participants en salle. Ensuite une mise en situation pour le remplissage correct a été faite avec l'ensemble des participants qui savent lire et écrire en français comme dans les langues locales.

Toute la journée a été mis à profit pour la mise en situation en salle.

5.2.4 Jour 4

La journée 4 a commencé par un rappel de la troisième journée. Ensuite le formateur a animé une séance d'exposé sur la notion traçabilité, Après l'exposé a suivi, l'exercice de mise en place d'un système de traçabilité. Cet exercice a commencé par une animation sur la codification administrative utilisée au Mali, qui se compose (voir tableau ci-dessous)

Région	Cercle	Commune	Village	
X	X	XX	XXX	

Vu la complexité de cette codification, en accord avec les participants, un système simple et tirant ses renseignements sur les PEA a été adapté (Voir tableau ci-dessous)

Région	coopérative	Village	Producteurs
X	XX	XX	XXXX
S'écrit avec un nombre à 1 chiffre	S'écrit avec un nombre à 2 chiffres	S'écrit avec un nombre à 2 chiffres	S'écrit avec un nombre à 4 chiffres
3	01	05	0125
3	01	05	0061

Exemple : le code 3 01 05 0125 correspondance :

- ✚ 3 correspond au numéro d'ordre de la région qui est Sikasso
- ✚ 01 correspond au numéro d'ordre selon l'ordre alphabétique du début du nom de la coopérative
- ✚ 05 correspond au numéro d'ordre du village dans la coopérative selon l'ordre alphabétique de la première lettre du nom du village
- ✚ 0061 correspond au numéro d'ordre du producteur dans le village selon le recensement sur la liste des producteurs

Après la phase de codification, un exercice sur le remplissage des outils de la traçabilité a été fait (cahier d'achat, cahier de réception et cahier de stock)

5.2.5 Jour 5

La journée a commencé par un rappel du quatrième jour et ensuite a suivi, la mise en place du comité de contrôle par coopérative. La session s'est vers les environs de 14h00 par l'évaluation de la formation par les participants.

5.3 Evaluation de la formation

L'évaluation de la session de formation a porté sur trois domaines à savoir :

- ✚ Le lieu de formation et la nourriture
- ✚ Le thème et l'agencement des chapitres

Le savoir-faire (pédagogie) et latitude des formateurs

Dans l'ensemble des points, la majorité des participants se disent très satisfait

5.4 Conclusion et recommandation

Au niveau de l'union, même si la notion des *critères spécifiques des facteurs de qualité du maïs* et de la semence du riz NERICA 4 n'est pas maîtrisée de façon claire. Il en demeure pas moins que, la majorité des membres du CA, CS et les représentants des coopératives qui ont participé à la session ont des connaissances empiriques sur la notion de qualité des céréales.

Lors du déroulement du thème sur la traçabilité, les participants ont accordé un intérêt particulier dans la mise en place d'un système de traçabilité.

ANNEXES

Liste des personnes formées